

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 5 avril 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Primaris Retail Real Estate Investment Trust (PMZ.UN)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les unités de Primaris Retail Real Estate Investment Trust (« Primaris ») seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 8 avril 2013, suite au plan d'arrangement par lequel H&R Real Estate Investment Trust (« H&R ») a acquis toutes les unités émises et en circulation de Primaris. Tous les détenteurs d'unités de Primaris recevront 1,166 unités de H&R.

Primaris Retail Real Estate Investment Trust (PMZ.UN)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Primaris seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 9 avril 2013**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **PMZ deviendra HR1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **116 unités de H&R Real Estate Investment Trust (HR.UN) et une portion en espèces équivalente à 0,6 unités de HR.UN**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 31 500 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options PMZ seront transférées à la classe d'options HR1 qui constitue le nouveau livrable. **Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée.** Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Primaris Retail Real Estate Investment Trust		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
21,00 \$	PMZ	HR1
22,00 \$	PMZ	HR1
23,00 \$	PMZ	HR1
24,00 \$	PMZ	HR1
25,00 \$	PMZ	HR1
26,00 \$	PMZ	HR1
27,00 \$	PMZ	HR1
28,00 \$	PMZ	HR1
29,00 \$	PMZ	HR1
30,00 \$	PMZ	HR1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché